

# CRONOS FINANCE FUNDS (CH) - CRONOS Swiss PME+ Fund en liquidation

## Rapport de clôture de liquidation au 8 novembre 2019

---

### Table des matières

Direction du fonds et organisation .....	2
Information aux investisseurs .....	3
Remboursement final .....	3
Chiffres comptables .....	4
Inventaire et transactions .....	8
Notes aux états financiers .....	11
Rapport de performance .....	12
Rapport abrégé de la société d'audit .....	13



Chemin de la Damataire 28  
Case postale  
CH-1009 Pully

[www.cronosfinance.ch](http://www.cronosfinance.ch)



Rue du Maupas 2  
Case postale 6249  
CH-1002 Lausanne

[www.gerifonds.ch](http://www.gerifonds.ch)

## Direction du fonds et organisation

---

### Direction du fonds

GERIFONDS SA  
Rue du Maupas 2  
Case postale 6249  
1002 Lausanne

### Conseil d'administration

Stefan BICHSEL  
Président  
Directeur général, BCV

Florian MAGNOLLAY  
Vice-président

Patrick BOTTERON  
Membre  
Directeur, BCV

Christian BEYELER  
Membre

Oren-Olivier PUDER  
Membre

### Organe de gestion

Christian CARRON, directeur  
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint  
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur  
Frédéric NICOLA, sous-directeur  
Antonio SCORRANO, sous-directeur

### Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

### Société d'audit

KPMG SA  
Esplanade de Pont-Rouge 6  
1212 Grand-Lancy

### Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

### Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds  
à CRONOS FINANCE SA, Pully.

### Conseiller en placement

Heravest SA, Genève

## Information aux investisseurs

### Dissolution et liquidation du fonds

Par publication du 29 octobre 2019 sur la plateforme électronique [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch), les porteurs de parts ont été informés de la dissolution du fonds et de son entrée en liquidation avec effet immédiat.

Un premier acompte de liquidation (gains en capital non soumis à l'impôt anticipé) a été versé le 31 octobre 2019 (date d'exécution) pour le 5 novembre 2019 (date de paiement), selon publication du 31 octobre 2019 et pour chacune des classes de parts suivantes :

Classes de parts	Codes ISIN	Coupons	Montants bruts et nets
A	CH0393783763	No 3	CHF 132.00
I	CH0393783870	No 3	CHF 132.00

Par la même occasion, les revenus de l'exercice annuel du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2019 ont été versés aux mêmes dates, sans affidavit :

Classes de parts	Codes ISIN	Coupons	Montants bruts	Impôt anticipé	Montants nets
A	CH0393783763	No 2	CHF 1.20	CHF 0.42	CHF 0.78
I	CH0393783870	No 2	CHF 1.50	CHF 0.525	CHF 0.975

Le remboursement final des parts interviendra après autorisation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

### Remboursement final et distribution finale du résultat net

#### Distribution finale des revenus\* :

				Distribution finale des revenus aux porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	4	CHF	0.05809598	0.02033359	0.03776239	0.03776239
Classe I	Non	4	CHF	0.11951084	0.04182879	0.07768205	0.07768205

#### Remboursement final en capital\* :

				Remboursement final en capital aux porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	5	CHF	15.22933793	0.00000000	15.22933793	15.22933793
Classe I	Non	5	CHF	15.06092458	0.00000000	15.06092458	15.06092458

\* La distribution finale des revenus et le remboursement final des parts interviendront après l'autorisation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (Art. 116 al. 3 OPCC).

## Chiffres comptables

Aperçu		Devise	01.10.19	01.10.18	(Lancement 27.12.17
			08.11.19	30.09.19	du fonds) 30.09.18
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	1'270'917.44	12'090'804.77	18'459'705.71
		Devise	01.10.19	01.10.18	(Lancement 24.01.18
			08.11.19	30.09.19	de la classe) 30.09.18
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	773'758.18	7'338'779.39	12'835'345.56
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	15.29	145.00	150.78
Total Expense Ratio (TER)	classe A		2.22%*	1.99%	2.02%
		Devise	01.10.19	01.10.18	(Lancement 27.12.17
			08.11.19	30.09.19	du fonds) 30.09.18
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	497'159.26	4'752'025.38	5'624'360.15
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	15.18	145.10	149.76
Total Expense Ratio (TER)	classe I		1.47%*	1.25%	1.27%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.

\* Le Total Expense Ratio (TER) correspond aux charges effectives imputées à la fortune du fonds du 01.10.19 jusqu'au 28.10.19. Depuis, le fonds ne paie plus de charges et le Total Expense Ratio (TER) a été annualisé.

<b>Compte de fortune (Valeurs vénales)</b>	<b>08.11.19</b>	<b>30.09.19</b>
Avoirs en banque		
à vue	1'217'179.24	156'645.20
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	0.00	11'901'215.47
Autres actifs	55'738.20	50'246.70
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>1'272'917.44</b>	<b>12'108'107.37</b>
Autres engagements	-2'000.00	-17'302.60
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>1'270'917.44</b>	<b>12'090'804.77</b>

<b>Evolution du nombre de parts de la classe A</b>	<b>Période comptable</b>	<b>01.10.19</b>	<b>01.10.18</b>
		<b>08.11.19</b>	<b>30.09.19</b>
Position au début de la période comptable		50'614	85'128
Parts émises		0	0
Parts rachetées		0	-34'514
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>50'614</b>	<b>50'614</b>

<b>Evolution du nombre de parts de la classe I</b>	<b>Période comptable</b>	<b>01.10.19</b>	<b>01.10.18</b>
		<b>08.11.19</b>	<b>30.09.19</b>
Position au début de la période comptable		32'750	37'555
Parts émises		0	0
Parts rachetées		0	-4'805
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>32'750</b>	<b>32'750</b>

<b>Variation de la fortune nette du fonds</b>		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	12'090'804.77	18'459'705.71
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-109'861.80	-73609.80
Acompte de liquidation (Gain en capital)	-11'004'048.00	0.00
Solde des mouvements de parts	0.00	-5'467'237.77
Résultat total	294'022.47	-828'053.37
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>1'270'917.44</b>	<b>12'090'804.77</b>

Compte de résultat	Période comptable	01.10.19	01.10.18
		08.11.19	30.09.19
<b>Revenus</b>			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		0.00	0.02
Intérêts négatifs		-318.96	-674.87
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		15'690.00	314'990.45
Actions gratuites		0.00	31'000.00
<b>Total des revenus</b>		15'371.04	345'315.60
<b>Charges</b>			
Intérêts passifs		0.00	-164.51
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion *		-15'904.30	-259'425.64
Autres charges		-2'000.00	0.00
Transfert partiel de charges sur les gains et pertes de capital réalisés *		2'830.29	50'755.25
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		0.00	-20'982.66
<b>Total des charges</b>		-15'074.01	-229'817.56
<b>Résultat net avant ajustements</b>		297.03	115'498.04
Gains et pertes de capital réalisés		1'314'047.84	-1'450'663.13
Transfert partiel de charges sur les gains et pertes de capital réalisés *		-2'830.29	-50'755.25
<b>Résultat réalisé</b>		1'311'514.58	-1'385'920.34
Gains et pertes de capital non réalisés		-1'017'492.11	557'866.97
<b>Résultat total</b>		294'022.47	-828'053.37

\* Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

	<b>Période comptable</b>	<b>01.10.19</b>	<b>01.10.18</b>
<b>Utilisation du résultat de la classe A</b>		<b>08.11.19</b>	<b>30.09.19</b>
Résultat net		-374.74	63'525.81
Report de l'année précédente		2'940.47	151.46
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		<b>2'565.73</b>	<b>63'677.27</b>
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		2'940.47	60'736.80
Affectation de la perte de l'exercice aux gains et pertes de capital accumulés		-374.74	0.80
Report à compte nouveau		0.00	2'940.47
<b>Total</b>		<b>2'565.73</b>	<b>63'677.27</b>

	<b>Période comptable</b>	<b>01.10.19</b>	<b>01.10.18</b>
<b>Utilisation du résultat de la classe I</b>		<b>08.11.19</b>	<b>30.09.19</b>
Résultat net		671.77	51'972.23
Report de l'année précédente		3'242.21	394.98
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		<b>3'913.98</b>	<b>52'367.21</b>
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		3'913.98	49'125.00
Report à compte nouveau		0.00	3'242.21
<b>Total</b>		<b>3'913.98</b>	<b>52'367.21</b>

## Inventaire et transactions

---

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue	1'217'179.24	95.62
Autres actifs	55'738.20	4.38
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>1'272'917.44</b>	<b>100.00</b>
Autres engagements	-2'000.00	
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>1'270'917.44</b>	



## Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

<b>Engagement du fonds</b>	<b>% de la fortune nette</b>	<b>Montant</b>
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
<b>Informations supplémentaires et opérations hors-bilan</b>		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
<b>Type et montant des sûretés acceptées</b>		
Aucune sûreté acceptée		0

## Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

### Positions fermées en cours de période comptable

#### Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0002088976	Valora Holding nom.		1'385
CH0002178181	Stadler Rail nom.	1'780	7'245
CH0002497458	SGS nom.	96	96
CH0008012236	Gurit Holding		458
CH0009002962	Barry Callebaut nom.		120
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp		84
CH0010645932	Givaudan nom.		105
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.		965
CH0012138530	Credit Suisse Group nom.	19'650	19'650
CH0012138605	Adecco Group nom.		7'604
CH0012214059	LafargeHolcim nom.		6'000
CH0012280076	Straumann Holding nom.		373
CH0012410517	Baloise-Holding nom.		3'580
CH0012829898	Emmi nom.		610
CH0013841017	Lonza Group nom.		1'073
CH0014284498	Siegfried Holding nom.		820
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.		939
CH0016440353	EMS-Chemie Holding nom.		822
CH0024590272	ALSO Holding nom.		5'057
CH0024608827	Partners Group Holding nom.		359
CH0024638196	Schindler Holding bp		2'592
CH0025751329	Logitech Intl nom.		12'310
CH0030486770	Daetwyler Holding	490	1'990
CH0038863350	Nestle nom.		6'726
CH0244017502	Conzzeta -A- nom.		523
CH0363463438	Idorsia nom.		20'274
CH0364749348	Vifor Pharma nom.		3'165
CH0418792922	Sika nom.		3'882
CH0466642201	Helvetia Holding nom.		2'006

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

## Notes aux états financiers

### Commissions

CRONOS FINANCE FUNDS (CH) – CRONOS Swiss PME+ Fund en liquidation	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commissions à la charge de l'investisseur		
		Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
			A l'émission	Au rachat
Classe A	2.00%* (jusqu'au 28.10.19) 0.00% (dès le 29.10.19)	Max. 2.00%	Max. 0.80%	
Classe I	1.25%* (jusqu'au 28.10.19) 0.00% (dès le 29.10.19)			

\* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser l'activité de distribution. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum des commissions de gestion à la charge des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

### Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation de tels placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée aux nouveaux rendements du marché. En cas de prix actuel manquant du marché, on se réfère normalement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe du fonds résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du fonds revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du fonds attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. Il y a arrondi à deux décimales.

## Rapport de performance

		2017	2018	2019 au 8 nov.
Performance :				
– Classe A (lancée le 24.01.18)	%	-	-23.90	19.55
– Classe I (lancée le 27.12.17)	%	-0.13	-19.76	20.28

### Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

## Rapport abrégé de la société d'audit

---

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes finaux ci-joints du compartiment CRONOS Swiss PME+ Fund en liquidation faisant partie du fonds de placements **CRONOS FINANCE FUNDS (CH)** à compartiment unique comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour la période du 1er octobre 2019 au 8 novembre 2019.

### *Responsabilité du Conseil d'administration de la société de Direction de fonds*

La responsabilité de l'établissement des comptes, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de Direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de Direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes finaux. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes finaux ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes finaux. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes finaux puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes finaux dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes finaux pour la période du 1er octobre 2019 au 8 novembre 2019 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément ainsi que celles régissant l'indépendance conformément à la loi sur la surveillance de la révision et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

KPMG SA

Yvan Mermod  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Alexandre Breyse  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 13 décembre 2019

### Annexe:

- Comptes finaux comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC